



## **inscription au marché artisanal de Marignac Laspeyres Le 14 Septembre 2024**

Madame, Monsieur,

Le comité des fêtes de Marignac-Laspeyres organise un marché artisanal et gourmand nocturne le 14 septembre prochain.

A cette occasion, nous serions ravis de vous inviter à participer à cette manifestation qui se tiendra de 16h30 à 22h00 (pas de frais pour la location de l'emplacement).

Les places étant limitées, nous vous serions reconnaissants de nous répondre avant le 15 Août en nous retournant le support en pièce jointe

par mail : [cdfmarignaclaspeyres31@gmail.com](mailto:cdfmarignaclaspeyres31@gmail.com)

ou par courrier Comité des Fêtes de Marignac Laspeyres 31220 Marignac-Laspeyres.

Dans l'attente de votre retour.

Bien cordialement,

Le comité des fêtes de Marignac Laspeyres



# Marignac-Laspeyres

## 14 Septembre 2024

16h30 - 22h30

### Votre entreprise :

Raison sociale :

Numéro de Siret :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

Mail :

Site internet :

Réseaux sociaux :

Que vendez vous ?

### Déclare sur l'honneur :

Être soumis au régime de l'article L310-2 du code du commerce.

Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagers.

### Votre stand :

Dimensions (3m, 4m, 5m) :

Avez vous un camion expo ? OUI NON

Avez vous besoin d'électricité ? OUI NON

PENSEZ A PRENDRE VOS RALLONGES !

NOUS NE FOURNISSONS PAS DE TABLE & CHAISE POUR LES EXPOSANTS !

# REGLEMENT INTERIEUR

## **ARTICLE 1 – INSCRIPTION**

Dans un souci d'assurer une diversité des objets présentés, le comité des fêtes de Marignac-Laspeyres se réserve le droit de ne pas attribuer de stands à des activités similaires.

Par ailleurs, il ne pourra pas être attribué d'emplacements si les capacités d'accueil sont saturées.

## **ARTICLE 2– ASSURANCE**

Aucune responsabilité ne pourra être retenue, ni de recours engagé contre le comité des fêtes de Marignac-Laspeyres en cas d'accident et/ou dommage de toute nature qui pourraient survenir du fait de l'exposant ou de ses biens (matériels, œuvres etc...) , pour quelque cause que ce soit.

## **ARTICLE 3– INSTALLATION et DESINSTALLATION**

L'implantation des stands débutera à 15h le samedi 14 Septembre 2024 .

La désinstallation se fera à partir de 22h.

Tous les déchets générés devront être rapportés, ils ne pourront pas rester sur place.

Vos remarques :

---

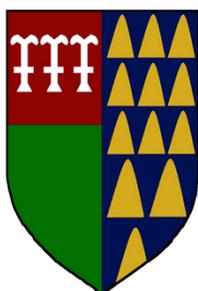
### Pièces à fournir :

Photocopie de la carte nationale d'identité  
Photocopie de l'attestation professionnelle

---

### Signature

Précédé de la mention  
"Lu et approuvé"



Contact :

☎ : 06.74.32.16.05

✉ : [cdfmarignaclaspeyres31@gmail.com](mailto:cdfmarignaclaspeyres31@gmail.com)